

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13134**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie de l'université Paris-VI, spécialité Sciences de la Terre

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Recteur de l'académie de Paris, Directeur de l'école, Président de l'université de Paris VI

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

115 Physique, 117 Sciences de la terre, 231 Mines et carrières, génie civil, topographie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Étude des fondations et de construction de bâtiments et d'ouvrages d'art ;Caractérisation, prélèvement, exploitation et gestion des ressources en hydrocarbures, minières et en eau ;

Étude et prévention des risques naturels ;

Diagnostic de pollution des sols et des nappes ; stockages souterrains.

Connaissance et compréhension d'un large champ de sciences fondamentales utiles en géosciences, hydrosiences et géomécanique ; et capacités d'analyse et de synthèse qui leur est associée

Aptitude à mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique liées aux géosciences, aux hydrosiences et à la géomécanique

Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, en faisant éventuellement appel à l'expérimentation, l'innovation et la recherche, la collecte et l'interprétation de données, l'utilisation des outils informatiques, l'analyse et la conception de systèmes

Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : connaissance de soi, esprit d'équipe, engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non spécialistes

Aptitude à prendre en compte des enjeux professionnels : esprit d'entreprise, compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité, santé et sécurité au travail

Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, ouverture culturelle, expérience internationale, renseignement économique

Aptitude à mettre en œuvre les principes du développement durable : environnement, économie, social et gouvernance

Aptitude à prendre en compte et à faire respecter des valeurs sociétales : appropriation des valeurs sociales, de responsabilité, d'éthique, de sécurité et de santé

Maîtrise de l'information et des systèmes d'information et de leurs développements informatiques

Capacité à opérer des choix professionnels et à s'insérer dans la vie professionnelle

Aux compétences générales définies par le CTI, s'ajoutent 5 compétences identitaires de la spécialité :

Gestion de l'acquisition, du traitement et de l'interprétation de données sur le sous-sol et les fluides dans ce sous-sol

Maîtrise de la qualité, de la sécurité et de l'impact environnemental des activités anthropiques

Conduite d'une démarche expérimentale

Conduite de projet d'aménagement et de gestion de ressources

Management des activités de l'entreprise

Le décret n° 99-747 du 30 août 1999, modifié par décret n° 2002-480 du 8 avril 2002 confère le grade de Master à l'ingénieur diplômé

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les ingénieurs diplômés exercent leur activité au sein de :

- Bureaux d'étude et d'ingénierie,
- Entreprises industrielles (grands groupes, grandes entreprises et PME),
- Cabinets d'ingénierie,
- Entreprise publiques, organismes de recherche.

Les secteurs d'activité principaux sont :

- Aménagement, génie civil (BTP, VRD) ;
- Ressources (hydrocarbures, minières, eau) ;
- Environnement (pollutions souterraines) ;
- Risques naturels.

Ingénieurs R&D ;

Ingénieur de bureau d'étude ;

Ingénieur de chantier.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1105 : Études géologiques

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

F1203 : Direction et ingénierie d'exploitation de gisements et de carrières

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La durée totale des études pour l'obtention du diplôme est de 10 semestres (300 ECTS) comprenant :

4 semestres d'études supérieures, par un des parcours suivants

-« Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech » qui est un parcours de type Licence,

-Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)

-d'une licence scientifique (120 ECTS)

-du cursus d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT)

Les 6 semestres du cycle ingénieur représentent 180 crédits ECTS et comprennent :

- des modules scientifiques et techniques (1920h) : 156 crédits ECTS

- Anglais (150h) : 10 crédits ECTS

- des sciences économiques et sociales (195h) : 14 crédits ECTS

- 3 stages (41 semaines), stage ingénieur : 30 crédits ECTS

Les critères d'attribution du diplôme reposent sur

-la validation des 6 semestres du cycle ingénieur

-la validation du niveau B2 en anglais (B1 pour la formation continue)

-la validation des stages

-une mobilité internationale de 8 semaines minimum, dans le cadre de la formation

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Directeur de l'école, directeur des études, les responsables de toutes les spécialités de l'école, et le responsable des langues
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	<ul style="list-style-type: none"> • le directeur des études des formations initiales de l'UPMC • le directeur du Service de Formation Permanente de l'UPMC • le directeur de l'école d'ingénieurs. • le responsable de la spécialité Sciences de la Terre • 2 professionnels, dont un, dans la mesure du possible, est titulaire du même diplôme dans la spécialité. • le responsable de la cellule de Validation des Acquis de l'Expérience

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Formations spécialisées de courte durée - diplômes labellisés par la Conférence des Grandes Ecoles : spécialisation à orientation professionnelle - Diplôme d'Ingénieur de Spécialité Formations doctorales : Doctorat en 6 semestres	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

code de l'éducation et notamment ses articles L. 642-1, L713-1, L 713-2 et L713-9 ;
 décret n° 62-35 du 16 janvier 1962 modifié, ensemble l'arrêté du 3 octobre 1991 portant délégation d'attribution aux recteurs d'académie

arrêté ministériel du 29 mars 2005 habilitant l'Université Paris VI à délivrer le titre d'ingénieur diplômé

arrêté ministériel du 24 février 2011 fixant la liste des écoles habilitées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

En 2011 : 3420 ingénieurs de l'école en activité, 200 diplômés par an.

Dans la spécialité Sciences de la Terre : 453 ingénieurs en activité, 30 diplômés par an.

Autres sources d'information :

Site WEB du réseau Polytech : <http://www.polytech-reseau.org>

Site WEB de l'école : <http://www.polytech.upmc.fr>

Commission des Titres d'Ingénieur

Lieu(x) de certification :

Université Pierre et Marie Curie - Paris 6 : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Polytech Paris-UPMC, boîte courrier 135, 4 place Jussieu, Paris Cedex 05, France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Création en 1983 de la spécialité *Géophysique Géotechnique* au sein de l'Institut de Science et Technologies de l'Université Paris VI (IST)

En 2000, le nom de la spécialité devient *Sciences de la Terre*

En 2005, l'IST intègre l'Ecole Polytechnique Universitaire Pierre et Marie Curie de l'Université Paris VI

Certification précédente : Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie de l'Université Paris VI (Polytech' Paris), spécialité Sciences de la Terre